



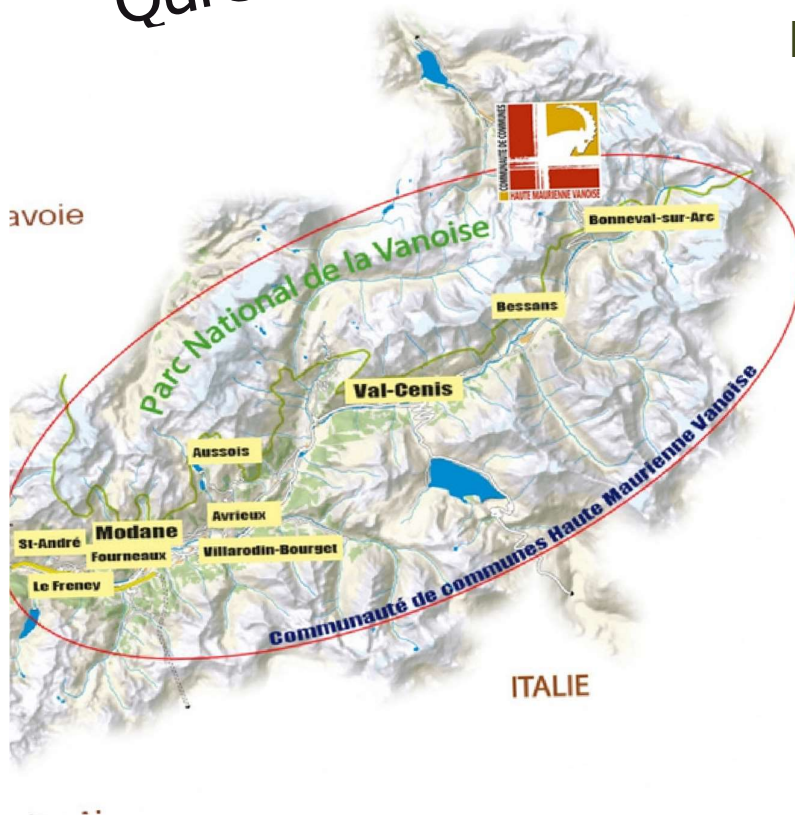
PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE
2024/2025 – 2025/2026

PROJET PEDAGOGIQUE



Qui sommes nous ?

DESCRIPTIF DES PÔLES ENFANCE ET JEUNESSE



Le centre Intercommunal d'Action Social Haute Maurienne Vanoise (CIAS HMV) a été créé le 1^{er} septembre 2019 et regroupe les communes de St-André à Bonneval sur Arc. Dans le cadre de sa compétence Enfance/Jeunesse, le CIAS HMV met en place divers accueils de loisirs durant les périodes périscolaires et extrascolaires. Le centre de loisirs "Pirouette Cacahouète" à destination des 3-11 ans et la « Maison des Jeunes » pour les 10-17 ans. Nos accueils sont répartis sur tout le territoire selon les périodes.

En période périscolaires :

Les accueils 3-6 ans et 6-11 ans ont lieu à : Fourneaux, Modane, Aussois, Avrieux, Val-Cenis Sollières, Val-Cenis Lanslebourg, Val-Cenis Lanslevillard, Bessans et Bonneval-sur-Arc.

L'accueil Jeunesse 10-17 ans à lieu à la Maison Des Jeunes de Modane.

En période Extrascolaires :

Les accueils 3-6 ans et 6-11 ans ont lieu à : Modane, Val-Cenis Sollières, Val-Cenis Lanslebourg, Val-Cenis Lanslevillard.

L'accueil Jeunesse 10-17 ans à lieu à Modane et Fourneaux.

Nos accueils ont lieux en site unique ou en multisite, selon les périodes d'accueils.

Qui
sommes nous ?

INTENTIONS EDUCATIVES

Nos accueils de mineurs et accueils périscolaires sont des services de gardes collectives nécessaires pour les familles. Ils doivent assurer dans leur fonctionnement la sécurité affective, physique, morale et matériel des enfants qui y participent.

Nous sommes un service qui propose aux enfants : des activités, des expériences et des découvertes adaptées à leurs âges et susceptibles de les intéresser.

Nos accueils ont également un rôle éducatif favorisant le vivre ensemble, en développant la socialisation des enfants en continuité éducative des écoles et en complémentarité des familles.

Nos intentions éducatives sont réfléchies en cohérence avec le projet éducatif donnant naissance au projet pédagogique et aux projets d'animation qui se concrétisent par un programme d'activités.

Afin de mettre en pratique le programme, celui-ci est préparé selon les compétences et la complémentarité des animateurs. Au besoin nous sollicitons des intervenants extérieurs.

Nous organisons un programme avec des activités variées : des activités nouvelles ou de découvertes, sportives et culturelles. Nous sollicitons également des intervenants extérieurs pour les activités nécessitant un encadrement spécifique et/ou un diplômé.

Ces activités sont pour nos équipes des moyens pour atteindre les objectifs opérationnels découlant du projet éducatif de l'organisateur le CIAS Haute Maurienne Vanoise.

Les objectifs de notre TERRITOIRE

Rappel des objectifs du projet éducatif et objectifs généraux :

1. Développer la formation d'écocitoyens, autonomes, responsables et solidaires

- 1.1 Permettre aux enfants d'être acteur de leurs loisirs.
 - Impliquer les enfants/jeunes avant, pendant et après les activités ou animation et dans leurs projets
- 1.2 Impliquer les enfants dans la vie locale.
 - Favoriser les rencontres et les échanges avec les acteurs locaux.
- 1.3 Permettre aux enfants de s'impliquer dans le développement durable.
 - Sensibiliser les enfants/jeunes au développement durable et à la consommation responsable

2. Encourager la réussite scolaire et l'insertion sociale

- 2.1 Encourager le développement du réseau
 - Favoriser les rencontres : intergénérationnelles, inter-structure, culturelles, familiales et scolaire.
- 2.2 Permettre aux enfants de prendre conscience de leurs potentiels et de le développer
 - Encourager, développer et valoriser les capacités de chacun.
- 2.3 Favoriser le vivre ensemble : encourager la mixité sociale, les relations avec les parents/la famille et le lien intergénérationnel.
 - Comprendre la différence dans la bienveillance
 - Encourager la mixité sociale, les relations avec les parents/la famille et le lien intergénérationnel

3. Favoriser la découverte, les apprentissages et l'épanouissement personnel

- 3.1 Développer et maintenir l'offre de loisirs (ALSH)
 - Répondre aux besoins et rester attractif
- 3.2 Permettre aux enfants l'accès et l'appropriation des lieux de savoirs et de culture.
 - Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur l'extérieur, se développer, se dépasser et s'épanouir.
 - Aborder des savoirs et développer la curiosité

4. Garantir les meilleures conditions de santé psychique et physique

- 4.1 Prévenir les conduites à risques
 - Transmettre des messages de préventions gouvernemental.
 - Sensibiliser et prévenir les risques du harcèlement
- 4.2 Développer / favoriser l'estime de soi
 - Faire prendre conscience des capacités et encourager à les développer
 - Permettre à chacun de prendre plaisir à travers les activités.

5. Laïcité

- 5.1 Permettre aux enfants/jeunes d'exprimer leurs opinions
 - Echanger sur la différence : Physique, d'opinion dans la neutralité et le respect (ne pas interdire le débat et la réflexion).

Légende : en Noir et en Bleu Projet éducatif et généraux / **En VERT Nos OBEJCTIFS OPERATIONNELS** qui sont ensuite traduits en programme d'activités avec les moyens associés (activités, activités manuelles, sorties ludiques, pédagogiques, jeux, grands jeux...), et évalués.

L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de vérifier sa pertinence et sa cohérence en référence au projet des pôles.

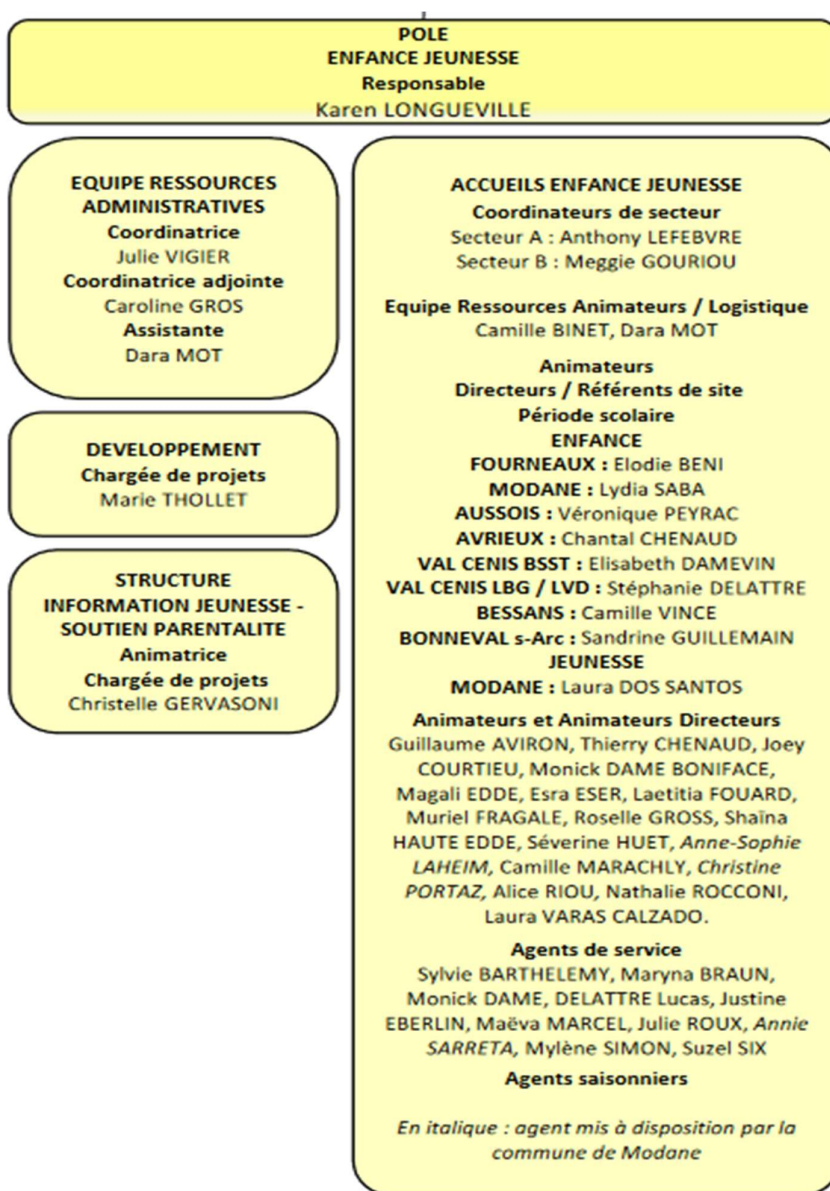
L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens.

Cette évaluation se fera par le biais de réunion bilan avec l'équipe d'animation, de temps d'échange avec les enfants après les activités et pendant les temps d'accueil informels (gôter, repas...).

Des outils ou des supports pourront être utilisés avec les enfants pour rendre ces bilans plus ludiques.

L'équipe

CIAS Haute Maurienne Vanoise



NOS MISSIONS

La direction :

- * Être responsable du bon fonctionnement de l'accueil.
- * Organiser les plannings des animateurs.
- * Encadrer l'équipe d'animation.
- * Veiller à l'application de la sécurité physique et affective des publics accueillis.
- * Assurer le suivi du fonctionnement des accueils.
- * Organiser la gestion du matériel pédagogique et technique nécessaire.
- * Pilotage et mise en place du projet pédagogique et éducatif et veiller à l'application.
- * Veille à la bonne application des règles sanitaires.

Les animateurs :

- * Accueil des enfants.
- * De veiller au bon suivi des enfants.
- * Gérer la sécurité physique et affective des publics accueillis.
- * De veiller aux besoins des enfants.
- * Être à l'écoute du groupe.
- * Assurer la surveillance des enfants.
- * Préparer et proposer des animations adaptées à l'âge du public accueilli.
- * Respecter les projets pédagogiques et éducatifs de la structure.
- * Favoriser le lien avec les parents.
- * Assurer le transport des enfants.
- * Respecter le protocole sanitaire en vigueur

LES RELATIONS

ENGAGEMENTS DES ANIMATEURS

Envers les enfants et jeunes :

- Respect et bienveillance : les animateurs s'engagent à traiter chaque enfant / jeune avec respect, dignité et bienveillance. Ils doivent être à l'écoute des besoins et des préoccupations de chacun.
- Communication : les animateurs communiquent de manière claire et transparente avec les enfants, grâce à un langage approprié à leur âge.
- Écoute active : ils écoutent attentivement les enfants et les encouragent à s'exprimer. Ils valorisent leurs opinions et leurs idées.
- Rôle modèle : les animateurs incarnent des comportements positifs et exemplaires. Ils montrent l'exemple en matière de respect, d'intégrité et de coopération.

Envers les parents :

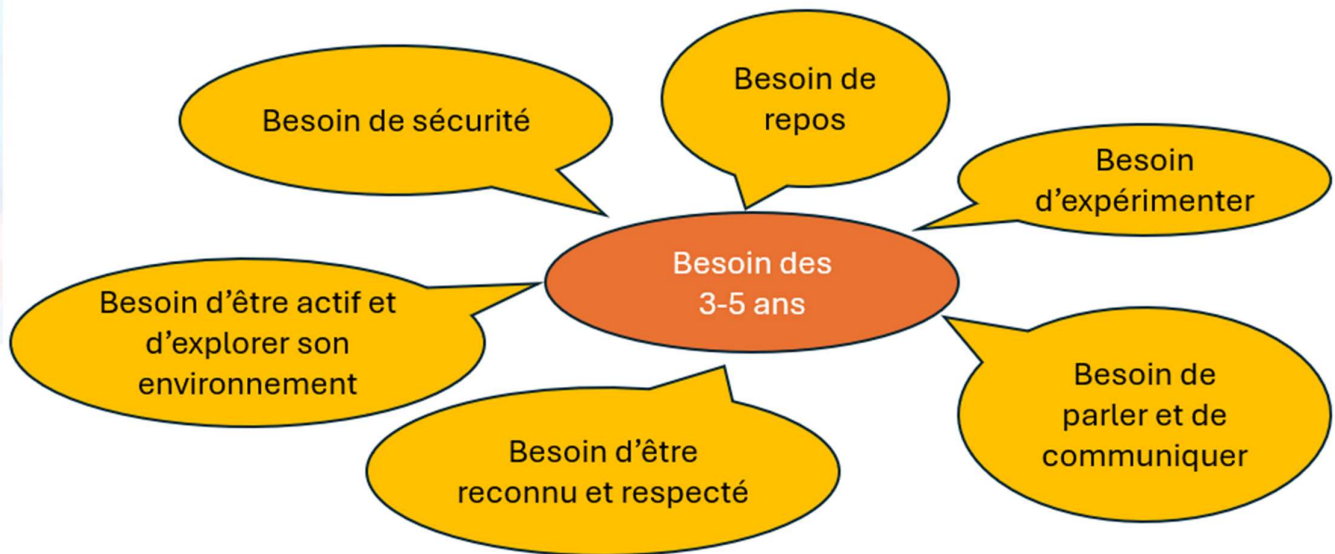
- Nous nous engageons à écouter attentivement les préoccupations, les suggestions et les commentaires des parents afin d'améliorer nos activités et nos approches pédagogiques.
- Nous redirigerons les parents vers les personnes compétentes selon les attentes, besoins et questionnements.

Entre animateurs :

- Nous favorisons un climat de confiance et de collaboration.
- Nous prôtons une communication ouverte, transparente et constructive entre animateurs.
- Nous partageons nos compétences et nos connaissances pour le bénéfice de tous.
- Nous nous engageons à privilégier la résolution pacifique et à faire appel à la médiation si nécessaire hors temps d'encadrement.
- Nous faisons preuve de professionnalisme dans toutes nos interactions, en respectant les règles et les procédures de l'ACM.
- Confidentialité : nous respectons la confidentialité des informations partagées au sein de l'équipe.

Notre public et ses besoins

L'accueil de loisirs accueille des enfants de 3 à 11 ans. Afin de mettre en place des objectifs permettant un épanouissement des enfants, nous nous basons sur les besoins généraux tout en tenant compte des particularités de chaque tranche d'âges : les 3-5 ans, les 6-11 ans. Nous adaptons ainsi les activités proposées et répondons au mieux au rythme et aux besoins de chacun.



Nous retrouvons sensiblement les mêmes besoins chez les 6-11 que chez les plus petits avec des évolutions plus précises et plus affinés





LOCAUX

Le pôle enfance dispose des locaux suivants :

- ♦ **ECAL de Modane**

Nous disposons au 1^{er} étage : de la salle d'accueil bureau 1, de la grande salle de cantine et de la cuisine. Des sanitaires avec lavabos.

Au 2^{er} étage : une grande salle d'activité, d'une salle de sieste, et d'un mini-gymnase,

Au Rdc : une grande cour et une plus petite pour les maternelles et des sanitaires avec lavabos.

- ♦ **Val-Cenis Sollières**

Nous disposons d'une salle d'activité, d'une salle à manger, d'une cuisine, de sanitaires et de lavabos.

Une salle de sieste situé sous ma mairie (bâtiment attenant).

En extérieur nous avons une petite cour et en contrebas (accessible par 2 escaliers) une cour en herbe.

Nous disposons également du foyer rural (à 70m) qui est une salle polyvalente qui nous sert de salle d'activités.

Le pôle jeunesse dispose des locaux suivants :

- ♦ **Maison des jeunes de Modane**

Nous disposons d'un bureau pour la Direction au RDC et les animateurs. Une salle au RDC servant à l'accompagnement des jeunes pour les devoirs et également point internet.

Nous disposons également de 2 salles d'activité d'intérieur au 1^{er} étage (environ 50m² au total)

Une salle plus typée activités manuelles, jeux de sociétés et disposant d'un baby-foot.

Une salle plus petite permettant de jouer à des jeux plus calmes (type loup-Garou, jeux de cartes...) et disposant d'un espace vidéo et jeux vidéo.

Un WC réservé au personnel au 1^{er} étage

Un espace toilettes et robinets au RDC et également un point d'eau au 1^{er} étage

- ♦ **Salle des fêtes de Modane ou Fourneaux**

Durant les petites vacances, la Mdj se délocalise dans les salles des fêtes de Modane ou Fourneaux.

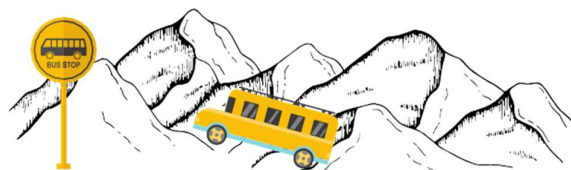
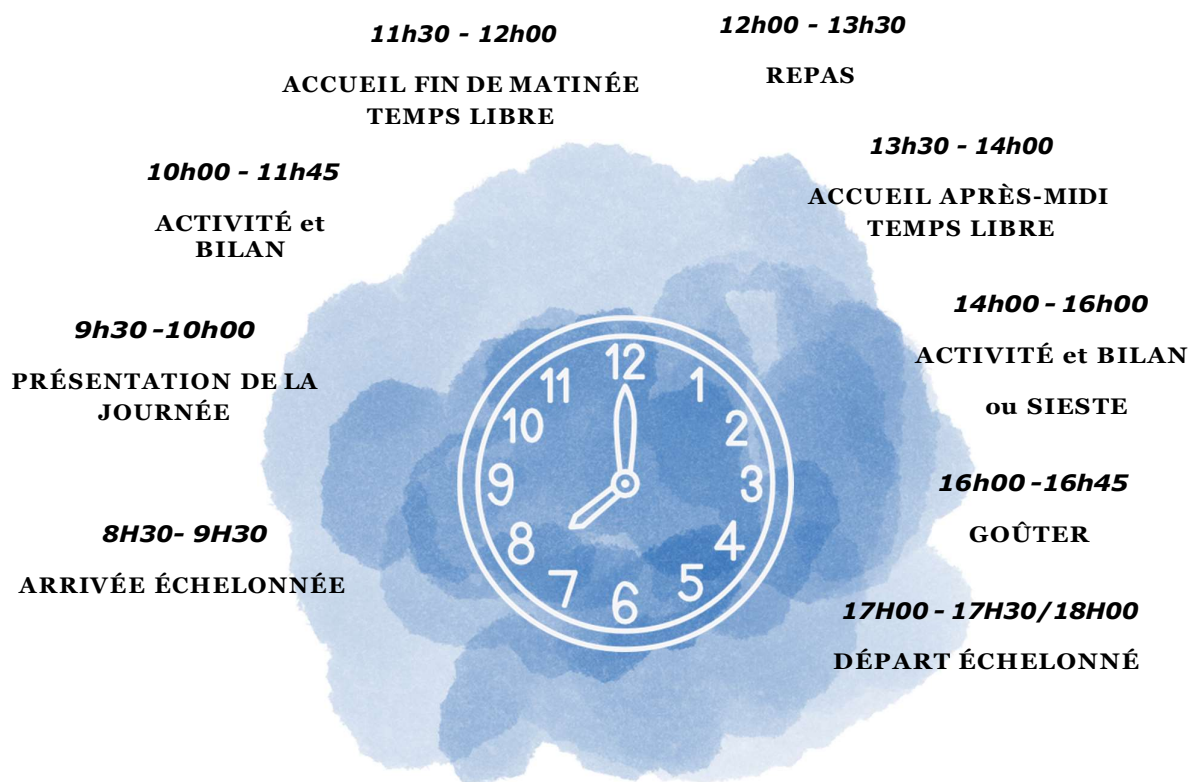
Cela permet à l'équipe Jeunesse de disposer d'espace plus grand et plus adapté à l'accueil des jeunes (même si cela engendre des contraintes de déménagements et transports).



LA VIE QUOTIDIENNE

JOURNÉE TYPE EN ENFANCE

Les mercredis ou lors des vacances scolaires



DEROULE DE LA JOURNEE (accueil mercredi et petites vacances)

Lorsque le parent nous laisse ou récupère son enfant il doit :

Accompagner et reprendre l'enfant dans la zone d'accueil. Sollières : Bureau entrée de la cantine et Modane : salle de périscolaire au 1er étage.

Signaler au directeur toute problématique concernant l'enfant qui pourrait avoir une incidence sur la vie au sein de l'accueil de loisirs.

Signaler au directeur le départ de l'enfant.

Prévenir le Service Enfance si l'enfant est amené à quitter exceptionnellement la structure durant la journée en dehors des horaires habituels de départ ou d'arrivée.

Établir une décharge de responsabilité (mot manuscrit daté signé) dans le cas où une tierce personne non renseignée sur la fiche d'inscription venait récupérer l'enfant pour un départ de l'accueil ou de l'arrêt suite au transport des différentes lignes. Celle-ci devra se présenter avec sa carte d'identité.

Le temps d'animation (10h00-11h45 / 14h-16h00)

Ce temps permet aux enfants de :

Découvrir de nouvelles activités ou expériences.

De prendre du plaisir et s'épanouir.

De s'intégrer et vivre en harmonie avec le groupe et les animateurs.

Le temps méridien (12h00-13h30)

Le moment de repas est un moment de convivialité axé sur le partage.

Qui prépare le repas ?

- Repas maison : les parents. Dès l'arrivée des enfants, le directeur contrôle le contenu de la glacière et met le repas maison au frigo. Il vérifie que le nom de l'enfant apparaît lisiblement sur les contenants (boîtes + sac). Les boîtes repas sont rendues propres chaque jour après l'accueil. Les aliments non consommés ne seront pas restitués, sauf aliments secs et emballés.

- Repas commandés : Résidence autonomie de Modane. Elle prépare et livre les repas en liaison chaude (Modane) et en liaison froide (Sollières). En tenant compte de la réglementation en vigueur et des normes HACCP. Les repas sont réceptionnés, conservés en température (au froid ou au chaud) puis réchauffés (pour les liaisons froides). Le service est effectué par agent technique qui consigne toutes les prises de T°. Il est en lien avec le directeur de l'accueil.

La sieste (14h-16h)

Le temps de la sieste est un temps où les enfants nécessitant un temps de repos peuvent aller se reposer ou s'endormir, dans un lieu à l'écart de l'autre groupe.

Des lits, draps, couvertures, coussins sont présents, l'enfant peut emmener Doudou et sucette pour le rassurer.

Une petite histoire ou musique douce sera proposée par un animateur qui sera toujours présent durant ce temps de sieste.

Le goûter (16h00-16h45)

Temps où les enfants peuvent exprimer leur vécu, leurs difficultés, leurs ressentis. Ce temps d'échange permet aux animateurs, à la fois, de prendre en compte les besoins et les attentes des enfants, d'évaluer leur activité, et surtout, de prendre du plaisir à être ensemble.

INFIRMERIE

PHARMACIE

Chaque animateur aura une trousse de secours fourni par notre organisme afin de prodiguer les premiers soins sur site ou en sortie. Les conditions spécifiques aux traitements médicamenteux sont disponibles dans le règlement intérieur. Tous les actes de « bobologie » effectués seront consignés dans le registre d'infirmerie.

PAI (protocole d'accueil individualisé)

Un protocole peut être mis en place par la famille, le médecin référent, le directeur de l'accueil et l'animateur détenteur du PSC1 en charge de son suivi. Ce protocole définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention de notre équipe.

Les médicaments seront fournis par les parents au moment de l'accueil et stockés fermés à clé par l'assistant sanitaire pour toute la période d'accueil.

Une liste des enfants en PAI est consultable dans le classeur de direction. Cette liste n'est pas visible pour respecter la vie privée des enfants. Le PAI permet la prise en charge spécifique et la procédure à suivre (plateau repas pour les PAI alimentaire, pour différencier et accentuer la vigilance des encadrants).



Le handicap

L'accueil des enfants présentant un handicap Moteur, Physique et Sensoriel :

Avant l'accueil de l'enfant, la direction échangera avec les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mis en place en concertation avec l'équipe d'animation pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme :
-l'aménagement et l'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger.

Si les parents et l'enfant le souhaitent (en cas de moquerie ou non), l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant. L'accueil sera réfléchi pour que l'enfant intègre l'activité avec les autres et selon le handicap, un animateur pourrait être à ses côtés avec l'animateur qui mènera l'animation.



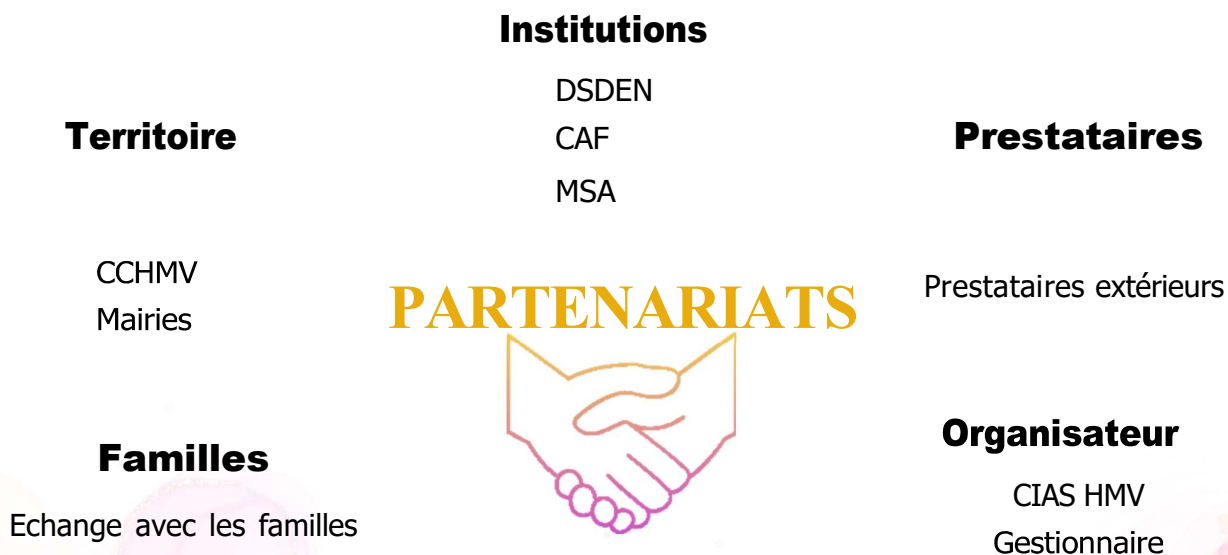
Budget

Le budget est voté annuellement pour l'année civile, par le Conseil d'Administration du CIAS HMV gestionnaire des structures Enfance Jeunesse. Il comprend la masse salariale, les frais de fonctionnement et d'investissement, les activités, les minibus, les travaux etc... Les coordinateurs transmettent aux directeurs les budgets dévolus par période.

Les directeurs mettent en place les programmes d'activités avec leurs équipes dans le respect des budgets alloués.

Tarifs

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration du CIAS HMV. Ces tarifs sont calculés au taux d'effort pour des inscriptions à la journée, 1/2 journée ou type de péricolo (matin, midi, soir). Ce mode de calcul permet d'obtenir un coût plus juste pour les familles en fonction de leurs revenus. La contribution des familles restant inférieure au coût réel de fonctionnement. La différence entre le prix demandé et le coût réel est pris en charge par le CIAS HMV.



*Il n'est rien au monde d'aussi puissant
qu'une idée dont l'heure est venue.*

Vicor Hugo.

Séjour

Nous organisons chaque été des séjours de 4 ou 5 jours avec des nuitées ainsi qu'une nuit des petits avec une nuitée. Ces accueils font l'objet d'un livret pédagogique spécifique qui sont travaillés en équipe et transmis aux équipes et aux parents.